

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint Martin Boulogne**

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 3 Avril

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de **Monsieur Raphaël JULES**, Maire, en suite de convocation en date du 25 Mars 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents et/ou représentés	Votants
14	11	11

Etaient présents : Tous les membres du conseil d'administration en exercice à l'exception de :

- Mme Betty BOULOGNE
- Mme Stéphanie LACROIX
- Mme Isabelle LEROUX
- M. Francis COQUERELLE, pouvoir à Mme BERNARDINI
- M. Eric MARTIN, pouvoir à Mme MILLE

Mme Anne OYER, Directrice assure le secrétariat de séance

DELIBERATION : 13/2025

OBJET : Vote du Budget Primitif 2025 « CCAS »

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'adoption du Règlement budgétaire et financier en date du 21 mars 2023 ;

Vu la délibération n°04/2025 du 25 Mars 2025 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Le Conseil d'Administration :

approuve à l'unanimité des membres présents et/ou représentés le Budget Primitif 2025 du C.C.A.S. équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

DELIBERATION : 13/2025 (suite)
Vote du Budget Primitif 2025 « CCAS »

Section d'Investissement

CHAPITRES	Proposition
DEPENSES	46 163.40 €
Chapitre 20	500.00 €
Chapitre 21	44 663.40 €
Chapitre 27	1 000.00 €
RECETTES	46 163.40 €
Chapitre 001	33 163.40 €
Chapitre 040	12 000.00 €
Chapitre 27	1 000.00 €

Section de Fonctionnement

CHAPITRES	Proposition
DEPENSES	1 152 800.00 €
Chapitre 011	409 300.00 €
Chapitre 012	573 100.00 €
Chapitre 042	12 000.00 €
Chapitre 65	158 000.00 €
Chapitre 67	400.00 €
RECETTES	1 152 800.00 €
Chapitre 002	205 642.52 €
Chapitre 013	6 057.48 €
Chapitre 70	158 000.00 €
Chapitre 74	777 600.00 €
Chapitre 75	5 500.00 €

Fait et délibéré, le 3 Avril 2025

P° Le Président du C.C.A.S.
Et par délégation,
Sylvie BERNARDINI – Vice-Présidente du CCAS